

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 24 (1916)

**Heft:** 6

**Artikel:** Aveugles et mutilés de la guerre

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-554094>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,  
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire	
	Page
Aveugles et mutilés de la guerre . . . . .	61
Alliance suisse des samaritains; assemblée annuelle des délégués . . . . .	64
Un nouveau portrait de Henri Dunant . . . .	65
Colonne de la Croix-Rouge de Neuchâtel . .	66
Morsures de chiens enragés . . . . .	67
Les conditions de travail des gardes-malades en Suisse (suite) . . . . .	68
Nouvelles de l'activité des sociétés: Lausanne, samaritaines; Alliance suisse d. samaritains; Chaux-de-Fonds, samaritains . . . . .	71
Bibliographie . . . . .	72

## Aveugles et mutilés de la guerre

La guerre qui se prolonge depuis bien-tôt deux ans et qui — dans tous les pays belligérants — sème tant de deuils, a posé de graves problèmes au sujet des mutilés. L'état actuel de la chirurgie a permis de conserver à la vie une foule de blessés qui, il y a quelques décades encore, auraient sans doute succombé dans les ambulances, les lazarets ou dans les hôpitaux.

C'est ainsi qu'au bout d'un séjour plus ou moins prolongé dans des formations hospitalières, on peut rencontrer actuellement quatre catégories de blessés:

1<sup>o</sup> Les guéris qui vont reprendre du service, 2<sup>o</sup> les hommes qui, pour recouvrer l'usage de leurs membres, auront besoin de longs mois de convalescence pendant lesquels le massage, l'hydrothérapie, la gymnastique ou la mécanothérapie leur permettront d'éviter des impotences, des ankyloses et des raideurs chroniques,

3<sup>o</sup> les mutilés aptes dès maintenant à la rééducation et dont nous allons nous occuper un instant,

4<sup>o</sup> enfin, les invalides, tristes épaves de la guerre.

On a dit, avec quelque exagération peut-être: «Il n'y a plus d'estropiés, si le mutilé lui-même a la ferme volonté de travailler», mais il est certain que les écoles de mutilés rendent aujourd'hui à des milliers de blessés des services inappréciables. Nous savons bien qu'il y a les rentes militaires. Elles permettent peut-être à ceux qui ont été estropiés au service de la patrie de vivre sans tomber dans la mendicité; l'Allemagne donne 540 mk. par an, plus 27 mk. par mois au soldat qui a perdu une main, un pied, la parole ou l'ouïe, cette mensualité atteint 54 mk. pour celui que la guerre a rendu aveugle. En France, les rentes sont à peu près les mêmes, avec un minimum de 750 fr. par année.

Chacun s'accordera à dire que ces secours officiels ne sont pas suffisants pour bannir tout souci d'avenir, et que, si le blessé doit entretenir une famille, la pension que lui accorde l'Etat ne représente

qu'une faible part des dépenses à prévoir. En tout cas on ne peut pas rendre un plus grand service à un mutilé qu'en le renvoyant à sa famille en état de pourvoir à son entretien. Le facteur moral a — lui aussi — une très grande importance, car tout invalide se sentira bien plus à l'aise s'il peut entretenir les siens lui-même que s'il doit se contenter d'une petite rente ou mendier dans les rues comme colporteur ou encore en tournant la manivelle d'un orgue de barbarie!

On s'est donc occupé dans les pays belligérants d'apprendre des métiers, de procurer un honnête gagne-pain à tous ces malheureux, rebutts glorieux et obscurs des batailles, qu'on désigne sous le nom de mutilés de la guerre. Les écoles de mutilés qui ont été fondées en Allemagne, en France et ailleurs dans le but de donner aux blessés l'occasion d'apprendre ou de se perfectionner dans un métier, cherchent donc à améliorer la situation matérielle et morale d'une foule de malheureux.

Berlin, Dusseldorf, Ulm, Munich ; Paris, Lyon, Chartres et bien d'autres villes ont créé des ateliers, des écoles d'arts ou de métiers où se fait lentement la rééducation des mutilés. Il y en a pour les mécaniciens, les serruriers, les menuisiers, les cordonniers, les tailleur, les relieurs, les jardiniers (nous avons déjà parlé dans ce journal de l'école de Tourville près Lyon). On y pratique avec succès le cannage, la fabrication de jouets, de nattes en jone, de tapis, de liens pour l'agriculture, etc.

L'originalité de ces maisons est dans l'organisation du travail par équipes d'ouvriers qui, diversement mutilés, se complètent les uns les autres à la manière de l'aveugle et du paralytique. De la sorte, chacun s'attachant à telle part de la tâche qui convient à son infirmité, les facultés de tous — même des plus impotents — peuvent être mises à profit. Dans tel

atelier de reliure, par exemple, on verra que la vérification des pages qui demande des soins, mais aucune force physique, est confiée à un débile, à un vieillard peut-être ; le massicot, la machine à rogner le papier, pourra être manié par un amputé d'un bras, tandis que la reliure elle-même reviendra aux amputés des jambes.

Autant que faire se peut, on laisse les blessés au métier qu'ils pratiquaient auparavant. Celui qui travaillait dans les mines restera mineur, mais on choisira dans son métier un travail plus facile ; celui qui maniait le cuir ou le bois, le tranchet ou le rabot, restera — si possible — cordonnier, menuisier ; on lui apprendra un travail analogue qui lui permettra d'utiliser les connaissances et la dextérité acquises jadis.

Grâce à l'orthopédie qui, elle aussi, a fait d'immenses progrès, on combine aujourd'hui des prothèses pratiques, des appareils qui ne sont plus simplement des imitations de tel membre perdu, sans force ni vie, mais qui s'adaptent autant que possible à la nouvelle occupation du mutilé. Avec un moignon de bras on ne peut rien faire ; au lieu de le munir d'un bras et d'une main artificiels et peut-être fort bien tournés par amour de l'esthétique, on préfère aujourd'hui y adapter une manchette en cuir munie d'une embouchure dans laquelle on peut fixer divers instruments. Un anneau ou un crochet permet de se servir du balai, de la faux, de la fourche ou d'un rateau, de porter des seaux ou un arrosoir. Un appareil spécial, vissé dans l'embouchure, fixera des outils, une cuiller, un porte-couteau.

Le Dr Guglielminetti, qui a visité en France et en Allemagne un certain nombre de ces ateliers de rééducation, écrit à ce sujet :

« Au « Floralazarett », à Dusseldorf, j'ai vu des bras artificiels en fer, très pra-

tiques, avec les jointures mobiles en forme de boule (le coude et le poignet), grâce auxquelles des travaux mécaniques très exacts peuvent être exécutés. J'ai vu des blessés ayant perdu les deux bras se tirer d'affaire extraordinairement bien avec ces bras artificiels : ils mangeaient, buvaient, se lavaient, s'essuyaient, s'habillaient et se déshabillaient, contentaient leurs besoins, écrivaient, ouvraient et fermaient les portes, même ils allumaient leurs cigarettes. Dans ces différents asiles d'estropiés, quelques mutilés ont acquis une vraie virtuosité, et maintenant ils servent de professeurs aux combattants amputés.

Les appareils remplaçant les pieds, les jambes et les cuisses surtout, sont très perfectionnés. L'ancienne forme, où l'on était à genou sur la jambe de bois, n'est plus en usage ; on a des jambes de bois avec le genou articulé, ou bien la jambe artificielle avec le genou articulé et le pied, suivant les désirs et les circonstances. J'ai vu des amputés avec ces jambes de bois continuer tranquillement leur travail dans les mines, ou comme ouvrier de campagne, comme menuisier, comme serrurier. J'ai vu des charretiers marcher à côté de leur char, monter et descendre pendant la marche ; j'en ai vu porter des tonneaux, les charger et les décharger. J'ai même vu aller à bicyclette avec des jambes artificielles ; la jambe artificielle repose sur un support spécial, tandis que la jambe saine fait marcher la pédale. A l'hôpital de la Charité, à Lyon, le professeur Nové-Josserand m'a montré plusieurs amputés des membres inférieurs, qui se tiennent debout sur deux jambes de bois, qui marchent très bien sans cannes, qui montent même les escaliers et grimpent en haut les échelles presque aussi bien que des non blessés. Les appareils remplaçant les pieds et les jambes sont si perfectionnés aujourd'hui qu'un homme ayant de la vo-

lonté peut, ayant perdu une jambe, retrouver des occupations variées, et, après s'y être habitué pendant quelque temps, se mouvoir assez librement. On cite même un capitaine allemand amputé de la cuisse gauche en octobre, et entré en décembre dans un de ces instituts — où il fit d'abord des essais d'équitation sur le cheval de bois — qui, le 28 décembre, était prêt à reprendre son service.»

Les plus infortunés parmi les mutilés sont peut-être les aveugles. Ils sont très nombreux ; aucune guerre, jusqu'ici, n'avait fait autant d'aveugles. Dans le combat de tranchées, c'est à la tête le plus souvent que le soldat est blessé. Nous ne connaissons encore aucune statistique, mais nous savons que chez les belligérants les aveugles de la guerre actuelle sont des centaines, quelques milliers peut-être.

A la privation de la vue vient s'ajouter le choc moral. Souvent on rencontre chez les aveugles de la guerre une apathie complète. On les voit s'enliser dans une torpeur indolente qui, parfois, les pousse au suicide. Bien souvent les médecins sont obligés de cacher la vérité à ces blessés ; on leur dit que le mal est passager, que la vue ou tout au moins une partie de la vue reviendra. Quelques-uns, au contraire, puisent dans leurs convictions religieuses une sérénité dont on croirait ces jeunes gens à peine capables.

Les infirmières qui les soignent les approchent avec prudence ; elles n'emploient guère le terme d'« aveugle », mais se servent de périphrases : « celui qui n'y voit plus, qui a mal aux yeux », c'est moins brutal....

On s'occupe d'eux, on leur fait la lecture, on les intéresse. Quand on leur donne quelque chose à toucher, les bonnes sœurs leur disent : « voyez », car les aveugles emploient presque toujours le verbe « voir ». On leur demande de rendre de petits ser-

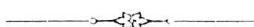
vices pour leur donner le sentiment d'être encore bons à quelque chose; on les fait se laver et s'habiller seuls, et peu à peu cette réadaptation à la vie courante prépare progressivement la rééducation professionnelle. On en fait des dactylographes, des masseurs, des matelassiers, des cordonniers, des tisserands; ils passent dans des écoles où — souvent — les maîtres sont aveugles comme eux. Grâce à la méthode Braille, ils apprennent à lire et à écrire.

Bientôt leur gagne-pain est assuré, et quelques-uns peuvent même reprendre le métier qu'ils avaient auparavant. Nous pourrions citer tel aveugle qui a repris sa place dans une grande ferme où il était

domestique depuis dix ans. Sans doute maintenant que ses orbites sont vides, beaucoup de ses anciennes occupations lui sont inaccessibles, mais il trait les vaches, étrille les chevaux, s'occupe des lapins, des pigeons, du poulailler. Comme on s'ingénie à l'occuper dans la maison en lui faisant essuyer la vaisselle, allumer les feux, faire les lits, etc., on peut dire qu'il est occupé toute la journée.

Pour eux, comme du reste pour tous les mutilés, l'exercice, le travail est la meilleure distraction, parce qu'elle détend à la fois le physique et le moral, et — peu à peu — les rend presque à la vie normale.

D<sup>r</sup> M<sup>l</sup>.



## Alliance suisse des samaritains

### Assemblée annuelle des délégués

#### les 24 et 25 juin 1916 à Lausanne

#### ORDRE DU JOUR:

1<sup>o</sup> Appel. — 2<sup>o</sup> \* Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 mai 1915 à Langenthal. — 3<sup>o</sup> Rapport annuel pour 1915 (sera envoyé séparément). — 4<sup>o</sup> \* Comptes de 1915 et rapport des vérificateurs. — 5<sup>o</sup> \* Budget pour 1916. — 6<sup>o</sup> Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués. — 7<sup>o</sup> Rapport sur la question Assurance-accidents. — 8<sup>o</sup> \* Convention avec la Croix-Rouge suisse. — 9<sup>o</sup> Nomination d'une section vérificatrice des comptes. — 10<sup>o</sup> Divers.

\* Les projets et propositions se trouvent dans le rapport annuel.

La séance commencera à 8 h. précises au *Casino de Montbenon*.

#### PROGRAMME:

**Samedi 24 juin 1916.** — Dès 2 h. après-midi: Réception des délégués et invités au local des samaritaines à la gare C. F. F. Distribution des cartes de fête. Promenades.

7 h. soir: Souper suivi de soirée familiale au Casino de Montbenon. Discours de bienvenue. Productions théâtrales et musicales.